

LE PROBLEME :

Depuis plusieurs décennies on constate un important embroussaillage d'alpages difficiles ou mal desservis. Ce phénomène de "fermeture" entraîne une perte de production fourragère, une homogénéisation des paysages et une modification des habitats floristiques et faunistiques caractéristiques des espaces d'altitude des Alpes du Nord.

Les alpages s'embroussaillent :

Depuis les années cinquante les départements des Alpes du Nord ont perdu d'importantes surfaces de terres agropastorales, conséquence de la diminution du nombre d'éleveurs, du cheptel et des nombreuses modifications des pratiques. Au-delà de cette perte de surfaces, nombre d'alpages laitiers se sont transformés peu à peu en unités pastorales-parcs (génisses ou ovins) du fait de conditions difficiles d'exploitation (absence d'accès carrossables, bâtiments vétustes ou inexistantes).

En raison de conduites de pâturage inappropriées, faute de temps pour les éleveurs, ces "parcs d'altitude" sont souvent progressivement gagnés par la broussaille ce qui entraîne une perte de leur potentiel fourrager et une fermeture des milieux. On estime ainsi qu'un département comme la Haute-Savoie a perdu, en six décennies, plus de 40% de ses terres agropastorales situées entre 1 000 et 1 800m (près de fauche et alpages).



Les techniques traditionnelles de contrôle de la végétation présentent des limites :

Pour lutter contre la fermeture des milieux pastoraux de nombreuses méthodes sont traditionnellement mises en oeuvre. Ces méthodes sont actuellement remises en cause quant à leur efficacité dans certaines situations :

Le débroussaillage manuel, seul possible en terrain accidenté, présente rapidement un coût prohibitif sur de grandes surfaces.

Le débroussaillage mécanique, pratiqué à l'aide d'engins munis d'outils rotatifs variés, il permet de traiter rapidement de grandes surfaces. Néanmoins, cette méthode présente des inconvénients :

- > L'épaisseur de la litière de broyat gêne la pousse de l'herbe au profit d'adventices pionnières (fougères, épilobes, ronces, ...) puis de ligneux qui recolonisent alors les sites broyés.
- > Son efficacité est très relative contre les espèces à croissance rapide et qui se multiplient facilement par rejets (églantiers, ...)
- > Il existe des risques de blessures pour le bétail, liés aux souches et éclats de bois de cette litière qui présentent souvent aussi un aspect paysager négatif.
- > L'accès aux sites est parfois impossible pour les engins, qui peuvent aussi ne pas pouvoir évoluer en raison de la pente et des milieux.



Le débroussaillage chimique, par herbicide ou par inhibiteur de croissance, n'est plus guère utilisé, sauf en traitement "pied par pied" ou sur repousses en raison de son impact sur l'environnement et la santé humaine, mais aussi du fait de son coût élevé.

Le brûlage dirigé, délicat à mettre en oeuvre, est peu utilisé dans les Alpes humide en raison du type de végétation et de la pluviométrie ainsi que des contraintes agri-environnementales.

Une aptitude retrouvée des troupeaux à consommer des broussailles :

Dans des régions réputées pour leur herbe grasse et leurs alpages laitiers productifs quelques notions relatives aux broussailles ont sans doute été oubliées. De récents travaux de l'INRA montrent que la consommation de feuillages permet de couvrir à la fois les dépenses liées aux déplacements et au métabolisme de base d'un troupeau mais aussi une partie de la demande nécessaire à la lactation.

- > Les animaux consomment naturellement des broussailles, souvent avec plaisir et non parce qu'ils ont trop faim...!"
- > Plusieurs types de broussailles ont une valeur comparable à une bonne herbe de prairie.



" FORCE DE TONTE ANIMALE " : LA METHODE

La mise en oeuvre de troupeaux d'intérêt collectif par la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie, dès 2004, a servi de point de départ pour l'obtention de résultats de terrain et l'élaboration d'une méthode maintenant transférable et adaptable à d'autres territoires des Alpes du Nord.

Quatre objectifs recherchés :

🌿 Mieux contrôler la végétation :

Il s'agit d'effectuer un travail de reconquête et d'amélioration pastorale par l'utilisation principale de la "force de tonte" de troupeaux ovins / caprins gardés en permanence. L'action du berger et du troupeau, complétée éventuellement par un travail de débroussaillage manuel permet de récupérer des zones embroussaillées, de limiter l'extension des ligneux et d'assurer, par la fertilisation liée aux déjections, une amélioration rapide de la qualité fourragère.

🌿 Favoriser le développement de troupeaux ovins-caprins spécialisés :

Dans les Alpes du Nord et particulièrement dans les départements savoyards, les troupeaux ovins locaux souffrent souvent d'un déficit d'image. En effet, généralement de petite taille ces troupeaux sont "lâchés" au printemps en montagne sans surveillance ni conduite spécifique, avec des risques possibles pour la flore et la faune sauvage. L'introduction récente de chiens de protection, sans présence permanente de bergers, aggrave encore cette mauvaise réputation dans les zones très touristiques.

Les troupeaux d'intérêt collectif peuvent apporter la preuve, pour les différents utilisateurs des espaces d'altitude, de l'utilité des ovins et caprins avec conduite appropriée en terme de gestion de l'espace.

🌿 Prémunir les éleveurs contre la prédation :

L'organisation des sites de troupeaux d'intérêt collectif permet d'expérimenter, de développer et d'affiner les techniques de protection contre d'éventuelles attaques sur les troupeaux. Ces techniques, mises en oeuvre en concertation avec l'administration, consistent généralement à l'introduction de chiens de protection, la mise en place de parcs de nuit, le gardiennage permanent, ainsi que l'aménagement de logement de proximité pour les bergers comportant un confort minimum.

🌿 Rétablir le dialogue entre tous les utilisateur des territoires d'altitude :

La mise en place d'une importante concertation, en amont et en aval de chacune des opérations, permet de préparer au mieux la saison d'alpage, de discuter d'un plan de pâturage et d'en fixer les objectifs, de mesurer le coût de chaque opération et d'en assurer les co-financements.

La démarche technique proposée :

La mise en oeuvre de la méthode "force de tonte" animale nécessite un encadrement tant en amont qu'en aval. Du travail de préparation et de concertation préalable au choix du berger et du troupeau puis au suivi technique, en passant par la phase opérationnelle de pâturage et de débroussaillage, tout doit être planifié.

1. Phase de préparation et financière :

Identification des demandes de "reconquête" (AFP/ communes/ privés) et des maîtres d'ouvrage possibles des différentes opérations.

Visites de terrain, évaluation de l'embroussaillage et du potentiel fourrager résiduel.

Réunion de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par site.

"Tour de table" et montage financier de l'opération.

Cette phase est assurée par le "service pastoral" départemental en appui au maître d'ouvrage.

Instauration d'une concertation locale entre tous les utilisateurs de l'espace :

Sur chaque site où intervient un troupeau d'intérêt collectif il convient de rouvrir ou renforcer le dialogue entre les différents acteurs et utilisateurs de la montagne.

Cette concertation aboutit à la contractualisation de circuits et de plans de pâturage pour le troupeau tout en prenant en compte les contraintes liées à l'eau (captages, zones humides, ...) à la faune sauvage et à la chasse, ainsi qu'au tourisme...

2. Montage de l'opération :

Désignation d'un entrepreneur coordinateur qui assurera l'ensemble de la mise en oeuvre des moyens nécessaires en proposant au maître d'ouvrage du site une prestation globale comprenant :

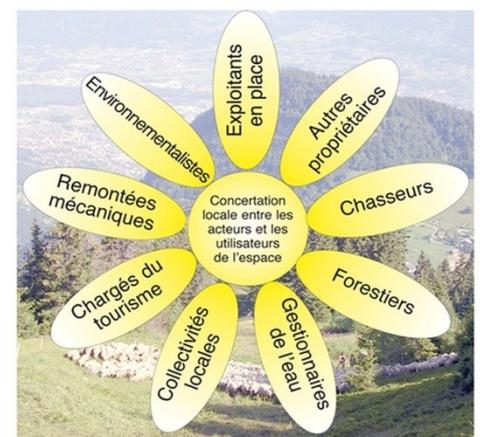
Recherche du troupeau adapté à chaque site et en conformité avec les règlements en vigueur.

Recherche du berger et mise en contact avec l'éleveur (ou choix de l'éleveur-berger).

Préparation du site pour pouvoir accueillir le berger et le troupeau (logement, matériel nécessaire : filets, batteries, tronçonneuses,...)

Confirmation avec le berger du plan de pâturage prévisionnel et des moyens techniques à mettre en oeuvre durant la saison.

Confirmation du coût de la prestation globale pour la saison incluant éventuellement les travaux manuels complémentaires.



3. Phase opérationnelle :

Elle consiste à la mise en oeuvre du troupeau et de l'accompagnement manuel ou mécanique avec tous les aspects logistiques (transports, héliportages, ...) mais aussi en l'assistance du maître d'ouvrage pour les inévitables médiations et négociations à mener sur le terrain (droits de passage, d'eau, de chasse et cohabitation avec les activités touristiques, ...), de façon à soulager le berger pour qu'il se consacre principalement à la conduite du troupeau.

En pratique on distingue :



le troupeau : broyeur avant et épandeur arrière intégré



La ZAP

La zone d'amélioration pastorale (ZAP)

La journée, le troupeau évolue de manière extensive mais groupée sur une zone dite d'amélioration (ZAP) sous la conduite du berger. Le troupeau agit favorablement par une action de prélèvement de la strate herbacée, la consommation partielle des ligneux, le piétinement et la fertilisation régulière du sol.

La zone de reconquête pastorale (ZRP)

Le soir, ou durant la chôme, le troupeau est rentré en parc électrifié, sur une surface de 1500 à 3000 m² avec chiens de protection. Sur ces surfaces (ZRP), il agit par consommation des feuilles, branchages, écorces jusqu'à 1m20/1m50 pour les chèvres. Dents et pieds affaiblissent les ligneux et les déjections concentrées favorisent la sélection et le développement d'herbacées de bonne valeur fourragère. Les parcs sont déplacés tous les deux jours pour éviter tout risque de surpâturage et d'érosion. Cette opération, répétée durant 100 jours en moyenne, permet de reconquérir de 12 à 15 hectares "vendables" sous forme de prestation.



La ZRP



2004



2007

Résultat d'ensemble obtenu après 4 ans d'expérimentation sur un secteur en voie d'abandon (les Follys - Morzine)

Suivi technique et scientifique :

Afin de mesurer l'impact des animaux sur la végétation ligneuse, il est nécessaire d'effectuer un travail d'observation photographique au cours de la saison avec comparaison de l'état de végétation avant et après le passage du troupeau. Les ZRP peuvent également être repérées par GPS et reportées sur un Système d'Information Géographique. Un comptage des tiges de ligneux, sur la surface déterminée et marquée, peut aussi être réalisé avant et après le passage des troupeaux. Concernant la qualité des repousses, des observations visuelles sont effectuées ainsi que des transects pour un suivi plus méthodique dans le temps.

L'optimisation et l'efficacité des opérations de réouverture du milieu font appel à un grand nombre de paramètres :

- * L'expérience et la maîtrise de conduite du troupeau du berger,
- * L'essence des ligneux et leur âge,
- * L'appétence de la végétation fourragère au voisinage des ligneux,
- * L'existence d'un circuit de pâturage avec variantes possibles selon la météo et la saison,
- * L'expérience que les animaux ont acquis au cours de leurs années de pâturage, ainsi que l'espèce, la race et la grégarité des animaux
- * L'intensité (nombre d'animaux/hectare), la durée et la période du pâturage
- * ...

LES RESULTATS : UNE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES ESPACES D'ALTITUDE

Des résultats zootechniques et sanitaires satisfaisants

Le comportement des troupeaux dans les broussailles est loin d'être passif. Brebis et chèvres apprécient d'alterner herbe, branchage et feuillage divers. Cette végétation diversifiée stimule leur appétit. Les niveaux de consommation observés et l'état des animaux sont tels que les éleveurs se déclarent satisfaits des performances zootechniques de leurs troupeaux.

Un rapport coût / efficacité plus favorable qu'avec d'autres méthodes

L'efficacité des troupeaux ovins / caprins s'avère particulièrement remarquable pour le contrôle de la végétation ligneuse :

- les jeunes ligneux sont piétinés ou arrachés et l'avancée des lisières est alors contrôlée et stoppée.
- les ligneux établis sont affaiblis par écorçage jusqu'à 1m20 pour les brebis et près de 2m pour les chèvres. Les landes basses sont en partie consommées mais surtout piétinées par les troupeaux.

Enfin un travail de débroussaillage manuel complémentaire permet d'élargir les biais naturellement trouvés par les animaux. Au delà de cette efficacité en terme de contrôle de la végétation, les troupeaux assurent également un enrichissement et une amélioration de la structure des sols par transfert de matière organique lorsqu'ils sont regroupés en parcs de nuit.

Le coût de ce type d'opération, après 5 ans de pratique, peut-être estimé entre 800 et 1000 € HT par hectares de ZRP, tous frais et prestations compris.

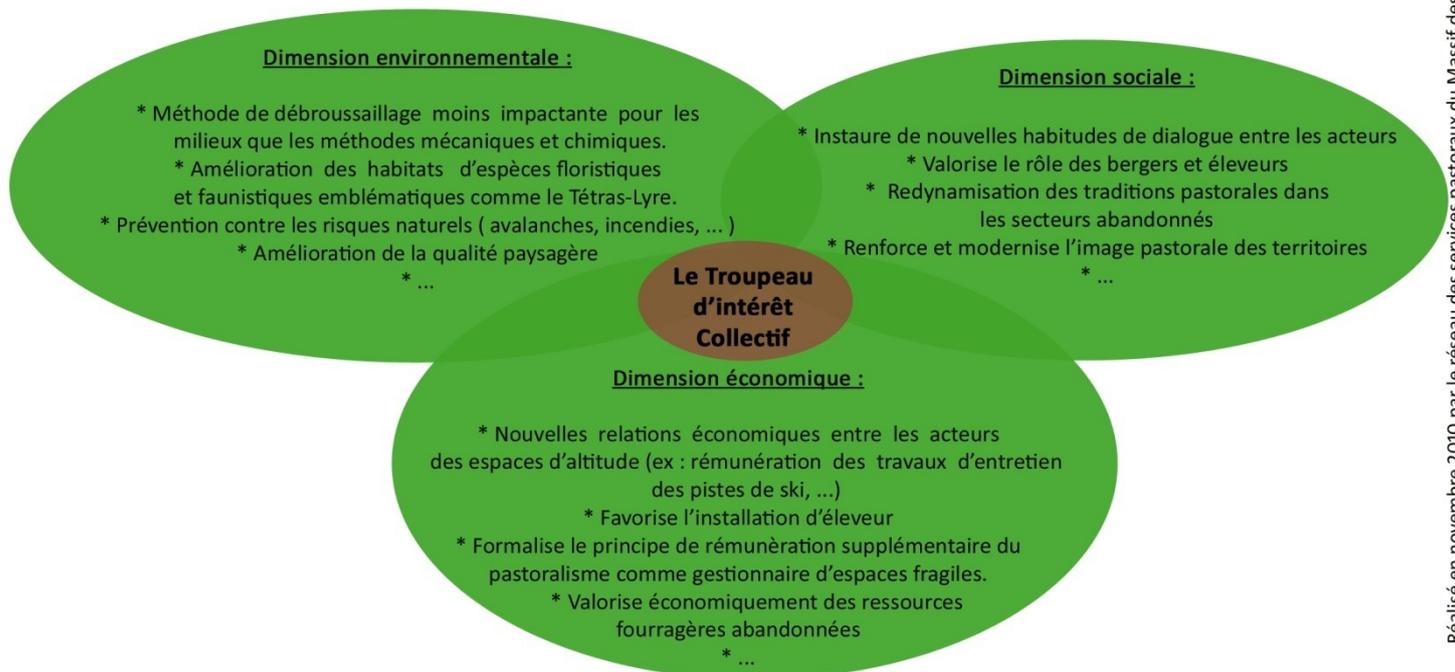
La reconnaissance du rôle central du berger et de l'éleveur dans l'espace pastoral

Le rôle du berger (ou de l'éleveur-berger) est primordial sur chaque site. Sa présence permet de limiter les déplacements des animaux et de les contraindre sur certaines zones.

Grâce à la pose de clôture, à la mise en défens de zones précises (points d'eau, zone à pâturer tardivement pour respecter la faune sauvage, zones humides...); le paysage et la valeur écologique, floristique et faunistique de l'alpage sont améliorés. La pose de parcs de nuit aux endroits judicieux et leurs déplacements réguliers, coûteuse en main d'oeuvre, donne des résultats spectaculaires.

L'instauration d'un dialogue entre tous les utilisateurs de l'espace

La démarche participative mise en place permet de concilier les intérêts de tous les utilisateurs et propriétaires de l'espace, en les traduisant dans le plan de pâturage concerté.



Cette synthèse a été rédigée par les partenaires du réseau Pastor'@lpes :



Financé par :



Pour en savoir plus :
www.pastoralpes.com

Vous pouvez également prendre contact avec le service pastoral de votre département